

Mairie de NEUILLY LE REAL

2, place de la Mairie

BP12

03340 NEUILLY LE REAL CCT 3

☎ 04 70 43 81 47

email mairie-neuilly-le-real@pays-allier.com



BUDGET PRIMITIF 2013

Le budget primitif 2013 de la commune s'équilibre en recettes et en dépenses à 1 119 906 € à la section de fonctionnement et à 1 056 623 € en section d'investissement.

Le budget d'investissement permettra de financer :

Achat de matériel : 14 000 €

Panneaux : 11 000 €

Travaux de voirie : 35 000 €

Bâtiments communaux : 20 000 €

Aménagement du bourg : 23 000 €

Equipements sportifs (vestiaires, terrains de tennis) : 550 000 €

Les travaux de viabilisation de 12 terrains de la 2^{ème} tranche du lotissement Garenne Gayot sont également prévus au budget lotissement pour 224 000 €.

Compte tenu des investissements prévus une augmentation de 1% des impôts locaux a été votée

	TAUX COMMUNAUX NEUILLY 2012	TAUX MOYEN 2012		TAUX COMMUNAUX NEUILLY 2013
		National	Départemental	
Taxe Habitation	11.43 %	23.83 %	25.62 %	11.54 %
Taxe Foncière Bâtie	13.48 %	20.04 %	19.01 %	13.61 %
Taxe Foncière non Bâtie	28.70 %	48.79 %	35.04 %	28.98 %